

Recherche en bref

Au Canada, les enfants et les jeunes noirs se heurtent à de nombreux obstacles pour avoir accès au système de santé mentale

En bref

- Il faut déterminer les facteurs qui favorisent ou entravent l'accès au système de santé mentale des enfants et des jeunes noirs au Canada pour comprendre les besoins de ces derniers et réduire les disparités.
- Pour avoir accès au système de santé mentale, les jeunes noirs se heurtent notamment aux obstacles suivants : délais d'attente plus longs, accès insuffisant à des praticiens, contraintes géographiques et difficultés financières.
- Obstacles associés aux praticiens : racisme et discrimination de la part des prestataires de service, pénurie de professionnels noirs dans le secteur de la santé mentale et de soutien pour fournir des soins culturellement adaptés.
- Obstacles personnels et au sein de la communauté : méconnaissance des services et différentes formes de stigmatisation, entre autres.
- Facteurs facilitant l'accès au système de santé mentale : soutien de la famille et des amis, du personnel enseignant et des chefs religieux, et bons rapports avec les prestataires.

Objet de la recherche

Au Canada, l'un des pays ayant la plus grande diversité ethnique dans le monde, les Noirs représentent, par ordre d'importance, le troisième groupe racialisé. D'après les recherches, les enfants et les jeunes noirs éprouvent des difficultés disproportionnées à avoir accès au système de santé mentale. Il est également établi que les jeunes noirs qui n'ont pas accès à un traitement ont tendance à avoir des difficultés scolaires, des conflits familiaux et des démêlés accrus avec la justice. La présente étude s'intéresse à la documentation sur les facteurs facilitant ou entravant l'accès des jeunes noirs au système de santé mentale au Canada.

Méthodes

L'examen systématique de la documentation portait essentiellement sur les facteurs facilitant ou entravant l'accès au système de santé mentale des enfants et des jeunes noirs (jusqu'à 30 ans) habitant au Canada. Trente-trois articles évalués par des pairs et documents parallèles, en provenance principalement de l'Ontario et du Québec et publiés de 2005 à 2019, ont été inclus dans cet examen.

Conclusions de la recherche

Les jeunes noirs rencontrent des obstacles aux divers niveaux de soins, et notamment :

- **Obstacles systémiques** : délais d'attente plus longs (plus de deux fois plus longs que ceux imposés aux patients blancs) et retards dans le processus d'orientation, contraintes géographiques, difficultés financières, accès insuffisant à des praticiens et sous-financement des services adaptés à la culture. On constate également que les services offerts par le système de justice pénale et les hospitalisations forcées constituent pour les clients des moyens d'accès aux soins présentant des difficultés accrues, voire des risques de préjudice.
- **Obstacles associés aux praticiens** : racisme, discrimination, absence de compréhension culturelle de la part des prestataires, manque de soutien organisationnel pour offrir des soins respectant les différences culturelles, et pénurie flagrante de professionnels noirs dans le secteur de la santé mentale.
- **Obstacles personnels et au sein de la communauté** : stigmatisation intériorisée et anticipée, préjugés culturels et méconnaissance des services de la part de la communauté.

Les facteurs facilitateurs sont les suivants :

- le soutien de la famille et des amis,
- un lien ou une bonne relation avec les médecins, les intervenants en santé mentale et le personnel enseignant, de manière à assurer un « soutien social »,
- des espaces confessionnels et des institutions religieuses où chercher du soutien.

Ces résultats montrent que, malgré l'existence d'un système de santé universel au Canada, les enfants et les jeunes noirs se butent à de nombreuses difficultés pour avoir accès au système de santé mentale.

Applications possibles

Les praticiens et les organismes doivent comprendre les besoins des enfants et des jeunes noirs, s'y adapter et leur offrir des soins respectant leurs différences culturelles. De plus, si l'on veut que le système de santé mentale soit culturellement approprié, il faut que les organismes du secteur de la santé mentale affichent une plus grande diversité au sein de leur haute direction. En matière de soins, il faut délaissier les interventions traditionnellement eurocentriques et instaurer des normes afrocentriques.

Auteur.e.s

Dre Fatimah Jackson-Best, gestionnaire du projet Pathways To Care, et Tiyondah Fante-Coleman, chercheuse participant à ce projet à la Black Health Alliance.

Les bailleurs de fonds devraient fournir des ressources financières pour que le système de santé universel englobe les soins de santé mentale, ce qui permettrait de supprimer de nombreux obstacles financiers à l'accès à ces soins. En outre, il faut débloquer des subventions pour les organismes du secteur de la santé mentale, les chercheurs et les parties prenantes de la communauté afin qu'ils mettent au point de nouveaux traitements de santé mentale et adaptent les pratiques actuelles fondées sur des données probantes en fonction des réalités culturelles.

Par ailleurs, des changements et une meilleure coordination s'imposent dans le système de santé mentale et l'appareil judiciaire pour éviter que les jeunes noirs ayant une maladie mentale ne soient obligés de se tourner vers ce dernier pour avoir accès à des soins.

Remerciements

La présente activité d'échange de connaissances est soutenue par le Réseau d'échange de données probantes (EENet), qui fait partie du Programme de soutien au système provincial du Centre de toxicomanie et de santé mentale (CAMH). EENet existe grâce à la contribution financière du ministère de la Santé (MS). Les opinions qui y sont exprimées ne reflètent pas nécessairement les positions du MS ou de CAMH.

Même si le plus grand soin a été apporté à la sélection et à la préparation des informations contenues dans le présent Recherche en bref, il convient de préciser que ce dernier se fonde sur un seul article de recherche. Une recherche approfondie n'a pas été effectuée pour vérifier l'existence de nouveaux éléments de preuve. Par conséquent, le contexte sous-tendant la recherche, la terminologie utilisée, les méthodes de recherche et les conclusions de l'étude ne donnent peut-être pas un tableau complet de ce sujet particulier. Par ailleurs, comme un laps de temps a pu s'écouler entre l'étude elle-même et sa publication, celle-ci ne reflète peut-être pas les données actuelles.

Mots-clés

jeunes noirs ; jeunes ; facteurs facilitateurs ; obstacles ; accès ; services ; famille ; Canada ; santé mentale

Cette Recherche en bref résume l'article intitulé « Les enjeux intersectionnels de la demande de services de santé mentale au Canada : La situation des jeunes femmes dépressives francophones », publié dans la Revue canadienne de service social en 2018. [https:// doi.org/10.7202/1051101ar](https://doi.org/10.7202/1051101ar)

Le Réseau d'échange de données probantes aide à créer et à partager des données probantes afin de bâtir un meilleur système de santé mentale et de traitement de la toxicomanie en Ontario. Nous mettons en contact des parties prenantes du système de santé mentale et de traitement de la toxicomanie et leur transmettons des données probantes pertinentes et réalisables pour leur permettre de prendre des décisions mieux éclairées. Inscrit dans le Programme de soutien au système provincial (PSSP) au Centre de santé mentale et de toxicomanie (CAMH), le réseau regroupe des chercheurs, des cliniciens, des fournisseurs de service, des planificateurs du système, des responsables des politiques, des personnes ayant des expériences de vie pertinentes et leurs familles. Visitez www.eenet.ca/fr/.

camh